

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./ 11 rue, Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

### Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de l'équipement scientifique, des produits photographiques et pharmaceutiques

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier 6B1, Place du Portage Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title Suiet					
<b>Title - Sujet</b> Drug testing materials for the Me	eth				
Solicitation No N° de l'invitati	ion	Da	ate		
21120-145901/A		20	13-05	-2	2
Client Reference No N° de réf	érence du client	GI	ETS R	ef.	No N° de réf. de SEAG
21120-145901		P۱	W-\$\$P	V-	-915-62795
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	ИS	No./N	°١	/ME
pv915.21120-145901					
<b>Solicitation Closes -</b>	L'invitation pro	en	d fi	n	Time Zone
at - à 02:00 PM	•				Fuseau horaire
on - le 2013-07-02					Eastern Daylight Saving Time EDT
Delivery Required - Livraison exigée					
See Herein					
Address Enquiries to: - Adresse	er toutes questions à:	:		Вι	ıyer ld - ld de l'acheteur
Gosselin, Monique		pv915			
Telephone No N° de téléphon	е		FAX I	No	N° de FAX
(819)956-3803 ( )			( )	-	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:					
·					
	ified Herein ans les présentes				
i recise d	ans les presentes				
Security - Sécurité					
This request for a Standing Offer does not Cette Demande d'offre à commandes ne co	•	•	matière	de :	sécurité
Conce Demande a offic a commandes lie of	omprena pas aes aispositions	CII.	manere	uc	securite.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature

Date



21120-145901/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv91521120-145901

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### TABLE DES MATIÈRES

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Introduction
- 2. Sommaire
- 3. Compte rendu

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des offres
- 3. Demandes de renseignements demande d'offres à commandes
- 4. Lois applicables

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

- 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes
- 2. Attestations additionnelles exigées avec l'offre

### PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### A. OFFRE À COMMANDES

- 1. Offre
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée de l'offre à commandes
- 4. Responsables
- 5. Utilisateurs désignés
- 6. Procédures pour les commandes subséquentes
- 7. Instrument de commande
- 8. Limite des commandes subséquentes
- 9. Ordre de priorité des documents
- 10. Attestations
- 11. Lois applicables

21120-145901/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv91521120-145901

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Besoin
- 2. Clauses et conditions uniformisées
- 3. Durée du contrat
- 4. Paiement
- 5. Instructions pour la facturation

### Liste des annexes :

Annexe A Besoin / Base de paiement

Annexe B Installations du Service correctionnel Canada (SCC)

Annexe C Établissement de rapports

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier  $21120-145901 \hspace{1.5cm} pv91521120-145901$ 

### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent:
  - 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
  - 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent: annexe A - Besoin / Base de paiement, annexe B - Installations du Service correctionnel Canada (SCC) et annexe C - Établissement de rapports.

### 2. Sommaire

Le Service correctionnel du Canada (SCC) veut établir une offre à commandes individuelle et nationale (OCIN), selon la demande, portant sur la fourniture de trousses d'analyse des urines sur place dans le cadre du Programme de traitement de la substitution à la méthadone, conformément aux spécifications techniques obligatoires indiquées dans la demande d'offre à commandes. Les articles doivent être livrés au SCC à l'échelle du Canada.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 2.2 Période d'Offre à commandes

La période d'Offre à commandes sera de deux (2) ans à compter de la date d'attribution.

Ce besoin comprend également une option irrévocable de prolonger la période d'offre jusqu'à trois (3) périodes d'un (1) ans dans les mêmes termes et conditions et au même prix spécifié dans l'offre.

### 2.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (OMC-AMP), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### 3. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u>

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006(2013-03-21) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours Insérer : quatre-vingt dix (90) jours Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation 21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 1.1 Clauses du Guide des CCUA

M1004T

Condition du Materiel

2011-05-16

### 2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

### 3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin dénoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention «exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n´a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

### 4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21120-145901

pv91521120-145901

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre technique (deux (2) exemplaires papier) offre financière (un (1) exemplaire papier) Section II: attestations (un (1) exemplaire papier). Section III:

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm); a)
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.h tml). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

### Section I: Offre technique

Ce qui suit s'applique au besoin et les offrants doivent fournir les renseignements demandés dans leur soumission, s'il y a lieu:

1.1.1 Manuel (voir Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 1.1.1 - Facteurs d'évaluation, para 5)

Les soumissionnaires doivent fournir les instructions d'utilisation dans les deux langues officielles du Canada, et ce, dans tous les envois.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ 21120-145901/A$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.1.2 Formation (voir Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 1.1.1 - Facteurs d'évaluation, para 6)

Les soumissionnaires doivent offrir une formation sur l'utilisation de leurs instruments. La formation doit être autodirigée et recourir à des vidéos, à des manuels ou à un programme de formation informatisée ou sur le Web. La formation doit être offerte dans les deux langues officielles du Canada (anglais et français) et être brève (moins d'une heure). Pour ce qui est des quantités, un exemplaire (en anglais, sauf indication contraire dans la commande subséquente) pour chaque établissement répertorié à l'annexe C (deux exemplaires de chaque aux établissements des régions du Québec et de l'Atlantique - un en anglais et un en français). Tous les coûts liés à la formation sur place doivent être inclus dans le prix.

1.1.3 Device License (See Part 4 - Evaluation procedures and basis of selection, section 1.1.1 - Factors for Evaluation, para 7)

Le produit doit avoir reçu de Santé Canada l'(les) homologation(s) requise(s) comme instrument médical autorisant sa mise en marché et sa distribution au Canada.

1.1.4 Produits offerts

	L'offrant doit indiquer la marque et le numéro de modèle des produits offerts (préciser composantes qui font partie du système) :	les
	Nom du fabricant :	
	Numéro de modèle ou de la pièce :  Documentation jointe : Oui () Non ()	
1.1.5	Lieu de fabrication ou d'expédition	
	L'offrant doit indiquer le lieu de fabrication ou d'expédition des biens:	
	Emplacement : Code postal :	
1.1.6	Livraison	
	Le livraison sera: jours civils à partir de la date de réception de chaque comman	de

1.1.7 Représentants

subséquente.

L'offrant doit fournir les renseignements relatifs à l'article 4.3, Représentants de 1'offrant de la partie 6, Clauses du contrat subséquent.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### Section II: Offre financière

21120-145901

- 2.1 Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe A, Besoin / Base de paiement.
  - 1. L'offrant doit proposer des prix unitaires fermes (rendus droits acquittés à destination, fret à destination et tous les droits de douane et les taxes d'accise compris, s'il y a lieu, le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément pour chaque article précisé à l'annexe A, Besoin / Base de paiement, **Prix A**.
  - 2. L'offrant doit proposer un rabais ferme, RDA (rendus droits acquittés) à destination, fret à destination et tous les droits de douane et les taxes d'accise compris, s'il y a lieu, le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément pour chaque article au catalogue/la liste de prix publiés par l'entrepreneur, **Prix B**.

Le rabais sera ferme pour la durée de l'offre à commandes et des années d'option.

### 2.2 Quantité estimative

La quantité estimée de biens indiquée à l'annexe A, Besoin / Base de paiement, Prix A, ne constitue qu'une approximation de bonne foi des besoins. La présentation d'une offre à commandes par l'offrant ne représente pas un accord de la part du Canada ou de tout utilisateur identifié afin de commander une partie ou tous les biens ou services en question

2.3 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

a)	( )	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.
		Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : VISA Master Card
b)	( )	les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **Section III: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

21120-145901

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

### 1.1 Évaluation technique

Toutes les offres doivent être établies intégralement et comprendre toute l'information exigée dans la demande d'Offre à commandes (DOC), pour qu'on puisse en faire une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé dans l'offre de l'offrant, elle sera jugée incomplète et sera rejetée. Il incombe à l'offrant de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

### 1.1.1 Facteurs d'évaluation

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE) : les prix doivent être fermes, rendues droits acquittés à.

### 2. CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE) :

- a) Pour les éléments définis par des spécifications :
  - L'offrant est demandé de faire un renvoi dans leur documentation technique de soutien pour les critères techniques obligatoires précisés dans la présente.
- b) Fourniture de la documentation technique justificative :
  - La documentation technique à l'appui du matériel offert doit être fournie avec la soumission à la date de clôture.

Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour attester la conformité aux spécifications techniques obligatoires.

- 3. CONFORMITÉ AUX MODALITÉS DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)
- 4. Veuillez noter que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer voir les présentes.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

5. L'offre des soumissionnaires doit être accompagnée d'un exemplaire des instructions d'utilisation dans les deux langues officielles pour tout le matériel lors de la clôture des soumissions.

Cross Refere	ence to proposal:
6.	Les soumissionnaires doivent fournir un exemplaire de leur matériel de formation dans les deux langues officielles du Canada avec leur soumission, ainsi que la confirmation écrite que cette formation sera offerte gratuitement au SCC.
Cross Refere	ence to proposal:
7.	Un exemplaire de l'homologation de l'instrument médical doit accompagner la soumission.
Cross Refere	ence to proposal:
8.	Les soumissionnaires doivent fournir la documentation nécessaire pour montrer que leurs instruments peuvent déceler la présence de drogues et de métabolites de drogue au moins aux scores limites minimums indiqués à l'annexe A (Besoin / Base de paiement).
Cross Refere	ence to proposal:
9.	Les résultats de la créatinine doivent révéler si l'échantillon se situe ou non à l'intérieur de la plage des valeurs normales en indiquant si l'échantillon a été trafiqué ou dilué.
Cross Refere	ence to proposal:
10.	Au moment de présenter leur offre, les soumissionnaires doivent fournir une preuve écrite de l'atteinte des scores limites minimums indiqués à l'annexe A - Besoin / Base de paiement ainsi que des scores limites pour les substances individuelles figurant au point 13.1.
Cross Refere	ence to proposal:
11.	Au moment de présenter leur offre, les soumissionnaires doivent présenter des documents, dont la date ne doit pas être antérieure à 2001, qui vérifient la réactivité croisée de chaque analyse susmentionnée.
Cross Refere	ence to proposal:

Solicitation No. - N $^{\circ}$  de l'invitation 21120-145901/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$  de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

12. Au moment de présenter leur offre, les soumissionnaires doivent présenter les documents des vrais positifs et des faux positifs liés aux instruments indiqués ci-dessus pour au moins dix analyses à 25 % au-dessus des scores limites et à 25 % en deçà des scores limites indiqués dans le présent document comparé aux résultats du couplage CG-SM. Ces documents peuvent découler d'une étude " interne " ou d'une évaluation indépendante effectuée par un évaluateur externe. Des exemplaires complets de l'évaluation et des manuscrits publiés, si ceux-ci ont été publiés dans une revue de toxicologie à comité de lecture, doivent être fournis. Les écarts entre les résultats de dosage immunologique et les constatations liées à la confirmation du couplage CG-SM doivent être décrits minutieusement.

Cross Reference to p	proposal:	

- 13. Pour les articles1 et 2, les soumissionnaires doivent fournir ce qui suit :
  - 13.1 une liste des substances individuelles pouvant être achetées avec les prix et les scores limites;
  - 13.2 un échantillon des articles 1 et 2;
  - 13.3 toutes les analyses soumises doivent porter sur une série de tests;
  - 13.4 les résultats de toutes les substances soumises doivent être tout à fait évidents lorsque photocopiés;
  - 13.5 les résultats de toutes les substances soumises doivent être lisibles dans les cinq minutes du contact de l'urine avec la substance;
  - 13.6 les contenants et les couvercles doivent être étanches.

<b>Cross Reference to proposal:</b>	

- 1.1.2 Critères techniques obligatoires
- 1.2 Évaluation financière
  - 1. Le prix de l'offre sera évalué comme suit :
  - a) les prix seront évalués en fonds canadiens incluant les droits de douane et les taxes d'accise (s'il y a lieu). Le montant des taxes applicables doit être indiqué séparément. Pour les besoins de l'évaluation seulement, les offres présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens en utilisant, comme facteur de conversion, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des offres.
  - b) Les offres seront évaluées sur une base RDA (annexe B).
  - c) à des fins d'évaluation des soumissions seulement, le prix total sera déterminé en ajoutant le coût du prix total ferme pour la période de l'Offre à commandes avec le coût du prix total ferme pour les années optionnelles. Les quantités estimées seront utilisés pour chaque destination par année.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 2. Méthode de sélection

21120-145901

### 2.1 Méthode de sélection - Articles multiples

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse globalement (incluant les années d'option).

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Pour qu'une offre à commandes soit émise, les offrants doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une offre non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations faites par les offrants pendant la période d'évaluation des offres (avant l'émission de l'offre à commandes) et après l'émission de l'offre à commandes. Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les offrants respectent les attestations avant l'émission de l'offre à commandes. L'offre sera déclarée non recevable si on constate que l'offrant a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires du responsable de l'offre à commandes aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

### 1. Attestations obligatoires préalables à l'émission d'une offre à commandes

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une offre, l'offrant atteste en vertu que l'offrant et ses affiliés, respectent les dispositions stipulée à l'articles 01du Code de conduite et attestations, offre des instructions uniformisées 2006. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

### 2. Attestations additionnelles exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

- 2.1 Programme de contrats fédéraux 200 000 \$ ou plus
  - 1. En vertu du Programme de contrats fédéraux (PCF), certains fournisseurs, y compris un fournisseur qui est membre d'une coentreprise, soumissionnant pour des contrats du gouvernement fédéral d'une valeur de 200 000 \$ ou plus (incluant toutes les taxes applicables) doivent s'engager officiellement à mettre en oeuvre un programme d'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'une condition préalable à l'émission d'une offre à commandes. Si l'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise et qu'un membre de la coentreprise, est assujetti au PCF, la preuve de son engagement doit être fournie avant l'émission de l'offre à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les fournisseurs qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute offre présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une offre présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

- 2. Si l'offrant n'est pas visé par les exceptions énumérées aux paragraphes 3.a) ou b) ci-dessous, ou qu'il n'a pas de numéro d'attestation valide confirmant son adhésion au PCF, il doit télécopier (819-953-8768) un exemplaire signé du formulaire LAB 1168, Attestation d'engagement pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi, à la Direction générale du travail de RHDCC.
- 3. L'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

L'offrant ou le membre de la coentreprise :

- a.() n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b.() n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c.() est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC (puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus). Dans ce cas, une attestation d'engagement dûment signée est jointe;
- d.() est assujetti au PCF et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro: \_\_\_\_\_\_ (c.-à-d. qu'il n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC).

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

21120-145901/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21120-145901

pv91521120-145901

### PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### A. OFFRE À COMMANDES

### 1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A - Besoin / Base de paiement.

### 2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> <u>uniformisées d'achat</u>

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unifo rmisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 3.1 Conditions générales

2005 (2012-11-19) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

### 3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe C - Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 30 jours civils suivant la fin de la période de référence.

Les trimestres pour les rapports d'utilisation se répartissent comme suit:

Premier trimestre: du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre; Deuxième trimestre: du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décemdre; Troisième trimestre: du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars; Quatrième trimestre: du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin;

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

21120-145901/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21120-145901

pv91521120-145901

### 4. Durée de l'offre à commandes

### 4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées pour deux (2) ans à compter de la date d'attribution.

### 4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour trois (3) périodes supplémentaires d'un (1) an, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

### 5. Responsables

### 5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Monique Gosselin Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements Direction des produits commerciaux et de consommation 11 rue Laurier, 6A2, Phase III Place du Portage, Hull, Québec, K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-3803 Télécopieur: (819) 956-3814

Courriel: monique.gosselin@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 4.2 Chargé de projet

21120-145901

5.

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

### 4.3 Représentant de l'offrant (à remplir)

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de ce qui suit :

Renseignements generaux	Suivi de la livraison	
Nom:	Nom :	
N° de téléphone :	Nº de téléphone :	
N° de télécopieur :	Nº de télécopieur	
Courriel :	Courriel :	
Utilisateurs désignés		

### 6. Procédures pour les commandes

annexe B - Installations de SCC.

6.1 Les commandes subséquentes autorisées dans le cadre de cette offre à commandes devront être passées à l'aide des formulaires dûment remplis précisés à la partie 6A, paragraphe 7 et acheminés par télécopieur, par courrier électronique ou par toute autre méthode jugée acceptable aussi bien par l'utilisateur désigné que par l'offrant.

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

- On ne pourra pas facturer, dans le cadre de cette offre à commandes, les frais engagés avant la réception d'une commande subséquente signée ou un document similaire.
- 6.3 Seuls les biens précisés dans l'offre sont autorisés. L'entrepreneur doit fournir au Canada toutes autres baisses de prix en vigueur à l'occasion de la fin d'année ou de productions excédentaires, de ventes spéciales de marchandises provenant de soldes, de ventes au rabais, de liquidations ou de promotions.
- 6.4 Si l'utilisateur désigné indique un prix erroné pour un article par erreur ou omission, il incombe à l'offrant de signaler l'erreur à l'utilisateur désigné avant la livraison.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N $^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier

pv91521120-145901

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6.5 Les clients peuvent commander des biens par téléphone, télécopieur ou courriel UNIQUEMENT POUR LES BESOINS URGENTS, mais ils doivent produire une commande ou un document similaire au plus tard le prochain jour ouvrable, pour confirmer la commande de biens. Ces commandes, une fois passées, sont en fait un forme d'acceptation de l'offre et constituent par elles-mêmes un contrat pour les biens tels qu'ils sont décrits dans le document de commande.

Les commandes payées par une carte d'achat plutôt que par un autre moyen de paiement précisé dans l'offre à commandes doivent respecter les procédures ci-dessus.

### 7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes ou une version électronique.

### 8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40 000,00 \$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

### 9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2012-11-19) Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2013-03-21) Conditions générales biens
- e) Annexe A, Besoin / Base de paiement;
- f) Annexe B, Installations du Service correctionnel Canada (SCC);
- g) Annexe D, Établissement de rapports;
- h) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (insérer la date de l'offre).

### 10. Attestations

### 10.1 Conformité

Le respect des attestations fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites

Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

File No. - N° du dossier pv91521120-145901 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et de mettre de côté l'offre à commandes.

### 11. Lois applicables

21120-145901

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, Canada et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

### B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### 1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 2. Clauses et conditions uniformisées

### 2.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2013-03-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### 3. Durée du contrat

### 3.1 Date de livraison

La livraison doit se faire dans un délai de \_\_\_\_\_ jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 3.2 Instructions pour l'expédition - livraison à destination

- 1. Les marchandises seront expédiées au point de destination précisé dans la présente et seront livrées :
  - a) rendues droits acquittés à (annexe B Installations de SCC) conformément aux Incoterms 2000 dans le cas d'envois provenant d'un fournisseur commercial.
- 2. L'entrepreneur devra assumer tous les frais de livraison et d'administration, les coûts et risques de transport, ainsi que de dédouanement, en plus de verser les droits de douane et les taxes.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ 21120-145901/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### 4. Paiement

### 4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans l'annexe A - Besoin / Base de paiement. Les droits de douane et les taxes d'accises sont inclus, le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

### 4.2 Limite de prix

C6000C	Limite de prix	2007-05-25

### 4.3 Paiements multiples

H1000C	Paiement unique	2008-05-12
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

### 4.4 Clauses du Guide des CCUA

C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30

### 4.5 Paiement par carte de crédit

La(es) carte(s) de crédit suivante est (sont) acceptée(s): \_\_\_\_\_.

### 5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément aux renseignements prévus dans l'article 10, Présentation des factures, du document 2010A, Conditions générales - biens (complexité moyenne).

La copie originale pour le destinataire et une copie pour l'Autorité contractante.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME Buyer ID - Id de l'acheteur pv915 Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier pv91521120-145901 Client Ref. No. - N° de réf. du client Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A 21120-145901

### ANNEXE A

## BESOIN / BASE DE PAIEMENT

L'entrepreneur se verra payer les prix unitaires fermes, rendus droits acquittés (DDP) (conformément à la commande subséquente individuelle) au point de destination, les frais de port à destination et tous les droits de douane et taxes d'accise applicables étant inclus, s'il y a lieu. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément pour les articles et les périodes désignés ci-dessous.

REMARQUE: les offrants doivent proposer un prix pour tous les articles indiqués ci-dessous pour que leur soumission soit jugée conforme.

# SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES POUR LES TROUSSES D'ANALYSE D'URINE

Les instruments doivent déceler la présence de drogues et de métabolites de drogue en atteignant au moins les scores limites minimums indiqués ci-dessous: 1.0

Benzodiazépines (équivalents d'oxazépam) 300 ng/ml Cocaine (métabolites de buprénorphine) 300 ng/ml Opiacés (équivalents de morphine) 300 ng/ml Métabolites de méthadone 100 ng/ml Bbuprénorphine 10 ng/ml Amphétamine 500 ng/ml Oxycodone 100 ng/ml

Renvoi à la proposition:

Amd. No. - N° de la modif. Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-145901/A

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### PRIX A

Tableau 1 - Trousses d'analyse d'urine pour 7 substances

Art.	Description	Qté estimée pour la période visée par la COC	Prix ferme à l'unité pour la période visée par la COC (2013-2015)	Qté estimée pour l'année d'option 1	Prix ferme à l'unité pour l'année d'option 1 (2015-2016)	Qté estimée pour l'année d'option 2	Prix ferme à l'unité pour l'année d'option 2 (2016-2017)	Qté estimée pour l'année d'option 3	Prix ferme à l'unité pour l'année d'option 3 (2017-2018)
-	Trousses d'analyse d'urinecomprenant un test pouvant déceler laprésence des 7 substances suivantes : - métabolites de méthadone - métabolites de cocaïne - opiacés - benzodiazépines - amphétamines - oxycodone - créatine	37,050	€	19,380	€	19,950	€	20,520	<del>50</del>

Amd. No. - N° de la modif. Solicitation No. - N° de l'invitation

Buyer ID - Id de l'acheteur pv915

	Prix ferme à l'unité pour l'année d'option 3 (2017-2018)	
	Qté estimée pour l'année d'option 3	
ı	Prix ferme à l'unité pour l'année d'option 2 (2016-2017)	
N° VME	Qté estimée pour l'année d'option 2	
pv915 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME	Prix ferme a l'unité pour l'année d'option 1 (2015-2016)	
pv915 ccc No.	Qté estimée pour l'année d'option 1	
File No N° du dossier pv91521120-145901	Prix ferme à l'unité pour la période visée par la COC (2013-2015)	
File No pv91521	Qté estimée pour la période visée par la COC	
21120-145901/A Client Ref. No N° de réf. du client 21120-145901	Art. Description	Trousses d'analyse d'urinecomprenant un test pouvant déceler laprésence des 7 substances suivantes :
211 Clier 2112	Art.	2

1,200

1,200

1,200

1,200

métabolites de buprénorphine
 métabolites de cocaine

- benzodiazépines - amphétamines

- opiacés

oxycodonecréatinine

Solicitation No N° de l'invitation	Amd. No N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
21120-145901/A		pv915
Client Ref. No N° de réf. du client	File No N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
21120-145901	pv91521120-145901	

PRIX B

Les offrants doivent indiquer des pourcentages de rabais fermes, tout compris, rendu droits acquittés (RDA) (selon les commandes subséquentes individuelles), les frais de transport à destination et l'ensemble des droits de douane et des taxes d'accise inclus, s'il y a lieu. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément qui s'appliquera à la liste de prix publiée de l'offrant pour les bandelettes d'analyse individuelles qui figurent dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 - Bandelettes d'analyse individuelles

Article	Article Description	Rabais en % pour la période visée par la COC	Rabais en % pour la première année d'ontion	Rabais en % pour la deuxième année d'ontion	Rabais en % pour la troisième année d'ontion
		(2013 à 2015)	(2015-2016)	(2016-2017)	(2017-2018)
1	Bandelettes d'analyse				
	individuellesmentionnées dans la				
	liste de prixpubliée de l'offrant				

 $\begin{array}{l} \text{Solicitation No. - N}^{\circ} \text{ de l'invitation} \\ 21120\text{-}145901/A \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

pv91521120-145901

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

### ANNEXE B

### **INSTALLATIONS SCC**

<b>Archambault Institution (Med)</b>	Collins Bay (Med.)	
242 Montée Gagnon	1455 Bath Road	
Sainte-Anne-des-Plaines, Québec	PO Box 190	
JON 1H0	Kingston, Ontario	
(450) 478-5960	K7L 4V9	
Fax: (450) 478-7655	(613) 545-8598	
	Fax: (613) 536-3497	
	Nurse station: (613) 536-6208	
	Methadone Nurse's office:	
	(613) 536-6875	
	Fax: (613) 536-6648	
Atlantic Instituion (Max.)	Cowansville Institution (Med.)	
13175 Route 8	400 Fordyce Avenue	
PO Box 102	Cowansville, Québec	
Renous, New Brunswick	J2K 3G6	
E9E 2E1	(450) 263-3073	
(506) 623-4000	Fax: (450) 263-0325	
Fax: (506) 623-4017		
<b>Bath Institution (Med)</b>	<b>Donnaconna Institution (Max)</b>	
5775 Bath Road	1537 Highway 138	
PO Box 1500	Donnacona, Québec	
Bath, Ontario	G3M 1C9	
K0H 1G0	(418) 285-2455	
(613) 351-8346	Fax: (418) 285-2027	
Fax: (613) 351-8039		
Nurse station:		
(613) 351-8014		
Fax: (613) 351-8342		
Beaver Creek Institution (Min.) PO Box 1240	Drumheller Institution (Med and Min) Highway #9, PO Box 3000	
Gravenhurst, Ontario	Drumheller, Alberta	
P1P 1W9	TOJ 0Y0	
(705) 687-6641	(403) 823-5101	
Fax: (705) 687-5010	Fax: (403) 823-8666	
141. (103) 001 3010	1 4. (103) 023 0000	
Main Nurses station:		
(705) 687-1737		
Fax: (705) 687-8399		
2 (, 00) 001 00//	<u> </u>	

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

21120-145901 pv91521120-145901

Bowden Institution (Med./Min.)	Frontenac Institution (Min.)	
Highway #2	1455 Bath Road	
PO Box 6000	PO Box 7500	
Innisfail, Alberta	Kingston, Ontario	
T4G 1V1	Kingston, Ontario K7L 5E6	
(403) 227-3391	(613) 536-6000	
` '	` '	
Fax: (403) 227-6022	Fax: (613) 545-8823	
Drummond Institution (Med.) 2025 Jean-de-Brébeuf Blvd.	Grande Cache Institution (Min.) Hoppe Avenue	
	* *	
Drummondville, Québec J2B 7Z6	Bag 4000	
	Grande Cache, Alberta	
(819) 477-5112	T0E 0Y0	
Fax: (819) 477-9893	(780) 827-4200 Fax: (780) 827-2984	
	Fax: (780) 827-2984	
Federal Training Centre (Min.)	Grierson Centre (Min.)	
6099 Lévesque Boulevard East	9530 – 101st Avenue	
Laval, Québec	(Basement)	
H7C 1P1	Edmonton, Alberta	
(450) 661-7786	T5H 0B3	
Fax: (450) 661-9485	(780) 495-2157	
	Fax: (780) 495-4755	
Fenbrook Institution (Med.)	Joyceville Institution (Med.)	
2000 Beaver Creek Drive	Highway 15, PO Box 880	
PO Box 5000	Kingston, Ontario	
Gravenhurst, Ontario	K7L 4X9	
P1P 1Y2	(613) 536-6400	
(705) 687-1895	Fax: (613) 536-6433	
Fax: (705) 687-1896		
	Nurse station:	
Main Nurses station:	(613) 536-6465	
(705) 684-4015	Fax: (613) 536-6466	
Fax: (705) 684-4106		
Ferndale Institution (Min.)	Kent Institution (Max.)	
33737 Dewdney Trunk Road	4732 Cemetery Road	
PO Box 50	PO Box 1500	
Mission, British Columbia	Agassiz, British Columbia	
V2V 4L8	V0M 1A0	
(604) 820-5720	(604) 796-2121	
Fax: (604) 820-5730	Fax: (604) 796-4500	
Chief of Health Services:	Chief of Health Services:	
(604) 820-5794	(604) 796-2121 xt. 4554	
	1 (004) 170-2121 At. 4334	

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**Kingston Penitentiary (Max.)** 

560 King Street West

PO Box 22

Kingston, Ontario

K7L 4V7

(613) 545-8460

Fax: (613) 545-8826

Nurse station:

(613) 536-6677

Fax: (613) 530-3022

Millhaven Institution (Max.)

Highway 33, PO Box 280

Bath, Ontario K0H 1G0

(613) 351-8000

Fax: (613) 351-8136

**Nursing station:** 

(613) 351-8232

Fax: (613) 351-8230

Kwikwèxwelhp Healing Village

PO Box 110

Harrison Mills, British Columbia

V0M 1L0

(604) 796-1650

Fax: (604) 796-8431

Chief of Health Services:

(604) 850-5794

Fax: (604) 820-5732

**Mission Institution (Med.)** 

8751 Stave Lake Street

PO Box 60

Mission, British Columbia

V2V 4L8

(604) 826-1231

Fax: (604) 820-5801

Chief of Health Services:

(604) 820-5854

Fax: (604) 820-5803

La Macaza Institution (Med.)

321 Chemin de l'Aéroport

La Macaza, Québec

J0T 1R0

(819) 275-2315

Fax: (819) 275-3079

**Leclerc Institution (Med.)** 

400 Montée Saint-François

Laval, Québec

H7C 1S7

(450) 664-1320

Fax: (450) 664-6719

Montée Saint-François Institution (Min.)

600 Montée Saint-François

Laval, Québec

H7C 1S5

(450) 661-9620

Fax: (450) 661-7449

**Mountain Institution (Med.)** 

4732 Cemetery Road

PO Box 1600

Agassiz, British Columbia

V0M 1A0

(604) 796-2231

Fax: (604) 796-1450

Chief of Health Services:

(604) 796-2231 xt. 440D

Fax: (604) 796-1527

K7L 5E6

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

**Regional Pharmacy (Ontario)** 

c/o: Frontenac Institution (Min.)

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Matsqui Institution (Med.)

33344 King Road PO Box 2500

21120-145901

Abbotsford, British Columbia

V2S 4P3

(604) 859-4841

Fax: (604) 850-8228

Chief of Health Services:

(604) 850-8264 Fax: (604) 850-8210 (613) 536-6000

1455 Bath Road

Kingston, Ontario

PO Box 7500

K7L 5E6

Fax: (613) 545-8823

**Pacific Institution (Max)** 

33344 King Road PO Box 3000

Abbotsford, British Columbia

V2S 4P4

(604) 870-7700

Fax: (604) 870-7746

Chief of Health Services:

(604) 870-7768

Fax: (604) 851-7640

**Regional Pharmacy (Pacific)** 

c/o: Regional Supply Depot

33344 King Road PO Box 3333

Abbotsford, B.C.

V2S 5X7 (604) 870-2565

Fax: (604) 870-2574

Pê Sâkâstêw Centre (Min.)

Highway #2A PO Box 1500

Hobbema, Alberta

T0C 1N0

(780) 585-4104

Fax: (780) 585-3588

Regional Psychiatric Centre (Prairies) (Multi)

2520 Central Avenue North

PO Box 9243

Saskatoon, Saskatchewan

S7K 3X5

(306) 975-5400

Fax: (306) 975-6024

Pittsburgh Institution (Min.)

Highway 15, No. 3766

PO Box 4510

Kingston, Ontario

K7L 5E5

(613) 536-4046

Fax: (613) 536-6389

Regional Reception Centre (Québec) (Max.)

246 Montée Gagnon

Sainte-Anne-des-Plaines, Québec

J0N 1H0

(450) 478-5977

Fax: (450) 478-5899

Nurse station:

(613) 536-4210

Fax: (613) 536-4649

Page 28 of - de 32

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

21120-145901 pv91521120-145901

**Port-Cartier Institution (Max.) Regional Reception Centre (Pacific)** Chemin de l'Aéroport 33344 King Road PO Box 3500 PO. Box 7070 Port-Carier, Québec Abbotsford, British Columbia V2S 4P4 G5B 2W2 (418) 766-7070 (604) 870-7700 Fax: (418) 766-6258 Fax: (604) 870-7746 **Regional Treatment Centre (Ontario) Sainte-Anne-des-Plaines Institution (Min.)** 560 King Street West 244 Montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines, Québec PO Box 22 Kingston, Ontario J0N 1H0 K7L 4V7 (450) 478-5933 (613) 536-6901 Fax: (450) 478-7077 Fax: (613) 536-4115 Nurse station: (613) 536-6941 Fax: (613) 536-4154 **Regional Treatment centre (Pacific)** Saskatchewan Penitentiary (Max./Med.) 33344 King Road 15th Street West PO Box 3000 PO Box 160 Abbotsford, British Columbia Prince Albert, Saskatchewan V2S 4P4 S6V 5R6 (604) 870-7700 (306) 765-8000 Fax: (604) 870-7746 Fax: (306) 765-8073 **Chief of Health Services:** Health Care Services: (604) 870-7768 (306) 765-8162 Fax: (306) 765-8086 Fax: (604) 851-7640 **Riverbend Institution (Min.) Shepody Healing Centre (Multi)** 15<sup>th</sup> Street West 4902 Main Street PO Box 850 Dorchester, New Brunswick Prince Albert, Saskatchewan E4K 2Y9 (506) 379-2471 S6V 5S4 (306) 765-8200 Fax: (506) 379-4201 Fax: (306) 765-8220 **Rockwood Institution Springhill Institution (Med.)** 330 McGee Street Highway #7, PO Box 72 Stony Mountain, Manitoba PO Box 2140 **R0C 3A0** Springhill, Nova Scotia (204) 344-5111 B0M 1X0 Fax: (204) 344-7107 (902) 597-8651

Fax: (902) 597-3452

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21120-145901

File No. - N° du dossier pv91521120-145901

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

\_\_\_\_

Stony Mountain Institution (Med.)	<b>Edmonton Institution for Women (Multi)</b>	
Highway #7	11151-178 <sup>th</sup> Street	
PO Box 4500	Edmonton, Alberta	
Winnipeg, Manitoba	T5S 2H9	
R3C 3W8	(780) 495-3657	
(204) 344-5111	Fax: (780) 495-2266	
Fax: (204) 344-7100	1 dx. (700) 473-2200	
Warkworth Institution (Med.)	Fraser Valley Institution for Women	
Country Road #29	33344 King Road	
PO Box 760	PO Box 5000	
Campbellford, Ontario	Abbotsford, British Columbia	
K0L 1L0	V2S 6J5	
(705) 924-2210	(604) 851-6000	
Fax: (705) 924-3351	Fax: (604) 851-6039	
Tun. (100) 121 3301	1 min (00 1) 00 1 000 5	
Nurse station:	Chief of Health Services	
(705) 924-8044	(604) 851-6110	
Fax: (705) 924-8047	Fax: 604-851-6108	
Westmorland Institution (Min.)	Grand Valley Institution for Women	
4902 A Main Street	(Multi)	
Dorchester, New Brunswick	1575 Homer Watson Blvd.	
E4K 2Y9	Kitchener, Ontario	
(506) 379-4595	N2P 2C5	
Fax: (506) 379-4629	(519) 894-2011	
	Fax: (519) 894-5434	
	Nurse station:	
	(519) 895-8254	
	Fax: (519) 895-8242	
William Head Institution	Joliette Institution (Multi)	
6000 William Head Road	400 Marsolais Street	
Victoria, British Columbia	Joliette, Québec	
V9C 0B5	J6E 8V4	
(250) 391-7000	(450) 752-5257	
Fax: (250) 391-7005	Fax: (450) 752-1765	
Chief of Health Services:		
(250) 391-7079		
Fax: (250) 391-7060		
Willow Cree Healing Lodge	Nova Institution for Women (Multi)	
PO Box 520	180 James Street	
Duck Lake, Saskatchewan	Truro, Nova Scotia	
S0K 1J0	B2N 6R8	
(306) 467-1200	(902) 897-1750	
Fax: (306) 467-1210	Fax: (902) 897-1788	

21120-145901/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21120-145901

pv91521120-145901

Okimaw Ohci Healing Lodge

PO Box 1929

Maple Creek, Saskatchewan

S0N 1N0

(306) 662-4700

Fax: (306) 662-3555

**Dorchester Penitentiary (Med)** 

4902 Main Street

Dorchester, New Brunswick

E4K 2Y9

(506) 379-2471

Fax: (506) 379-4200

**Edmonton Institution (Max.)** 

21611 Meridian Street

PO Box 2290

Edmonton, Alberta

T5J 3H7

(780) 472-6052

Fax: (780) 495-7826

Page 31 of - de 32

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ 21120\mbox{-}145901/A$ 

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv915

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier  $21120-145901 \hspace{1.5cm} pv91521120-145901$ 

### ANNEXE C

### Établissement de rapports

### Directives quant à la soumission des données d'utilisation relatives à l'offre à commandes.

Veuillez envoyer les renseignements ci-dessous à l'adresse suivante :

monique.gosselin@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Veuillez inclure le numéro de l'offre à commandes dans la ligne Objet et indiquer clairement :

- Le numéro de l'offre à commandes pour laquelle les données sont soumises;
- La période durant laquelle les données ont été accumulées (date de début et de fin);
- Le ministère avec lequel l'offre à commandes a été conclue;
- La date de début et de fin de l'offre à commandes;
- Les dépenses totales à ce jour du ministère.

Offre à commandes (Insérez le numéro de	e l'offre à commandes)	Date de début de l'offre à commandes (JJ/MM/AAAA)	Date de fin de l'offre à commandes (JJ/MM/AAAA)
Valeur totale à ce jour (\$)	Valeur totale pour la période visée par le rapport (\$)	Début de la période visée par le rapport (JJ/MM/AAAA)	Fin de la période visée par le rapport (JJ/MM/AAAA)

Description de l'article	Quantité	Unité de mesure (p ex. Chacun, litre)	Valeur de la commande (n'incluant pas la TPS/TVH ou les frais de livraison)

REMARQUE : ON PEUT RECEVOIR PAR COURRIEL UN FORMULAIRE DE RAPPORT DANS LE FORMAT EXCEL DE MICROSOFT EN DEMANDANT À L'AUTORITÉ CONTRACTANTE.